



Ville de Dollard-des-Ormeaux

Nous recherchons un(e) TECHNICIEN(NE) AU TRAITEMENT DE LA PAIE ET RESSOURCES HUMAINES Remplacement temporaire – 3 mois

Le travail consiste à effectuer diverses tâches relatives à la rémunération et les avantages sociaux des employés de la Ville. Entre autres, le ou la titulaire du poste est responsable de la production de la paie, et ce, en conformité avec les conventions collectives et conditions de travail en vigueur. De plus, le ou la titulaire agit à titre de personne-ressource auprès de divers organismes : CSST, Emploi-Québec, Revenu Québec, etc.

Profil

- Diplôme de fin d'études secondaires et un minimum de **2 cours (84 heures) portant sur les principes fondamentaux de la paie reconnus par l'Association canadienne de la paie.**
- Quatre (4) années d'expérience dans le domaine de l'emploi

Connaissances

- des principes fondamentaux du traitement de la paie
- de la législation sur la conformité de la paie
- des principes et pratique comptable
- du français et de l'anglais parlé et écrit

Statut

- Horaire de 35 heures par semaine du lundi au vendredi
- Poste temporaire pour une période approximative de trois (3) mois
- Salaire horaire de 25,79 \$ selon la convention collective en vigueur

Veillez faire parvenir votre C.V. avant le 6 mars 2015, à :

Nadia Brunet, conseillère en ressources humaines

- **Par télécopieur** : 514 684-5635
- **Par courriel** : ressourcesshumaines@ddo.qc.ca
- **Par la poste** : 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A7

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.